

Onomastique lérinienne

Le petit archipel de Lérins, situé au large de la pointe de la Croisette, à Cannes (Alpes-Maritimes), est composé de deux îles principales : Sainte-Marguerite, la plus proche de la côte et la plus grande, célèbre par son fort où fut détenu le Masque de fer ; et Saint-Honorat, plus petite et plus au large, bien connue pour son monastère. L'archipel est également formé de plusieurs îlots, parmi lesquels la Tradelière, à l'est de Sainte-Marguerite, et Saint-Ferréol, à l'est de Saint-Honorat.

Du temps de l'Empire romain, les deux îles étaient appelées *Lero* et *Lerina* et tous les historiens des XIX^e et XX^e siècles ont considéré que *Lero* était l'île Sainte-Marguerite et *Lerina* l'île Saint-Honorat. Mais, lors d'un récent travail sur la légende des serpents d'Honorat ¹, et au terme d'une enquête minutieuse utilisant tous les documents que les siècles passés ont livrés, j'ai acquis la certitude que c'était le contraire : la grande île, Sainte-Marguerite, était nommée *Lerina* et la petite, Saint-Honorat, s'appelait *Lero*.

Cet archipel est bien connu des archéologues : le gisement le plus productif est situé sur la partie la plus élevée de l'île Sainte-Marguerite, dans l'angle nord-ouest du Fort-Royal. Il a fait l'objet de quatorze campagnes de fouilles, de 1973 à 1986. Les destructions dues au temps et aux hommes, notamment pour l'édification d'ouvrages militaires aux XVII^e et XVIII^e siècles, ont gravement altéré la lisibilité du site. Néanmoins, l'étude des vestiges découverts en ce lieu a permis d'identifier trois types d'habitats successifs embrassant une période d'au moins un millénaire :

- d'abord, et dès le VI^e siècle avant notre ère, un *oppidum* ligure : la Provence orientale a connu dès le VIII^e siècle ces habitats perchés faits d'enceintes fortes construites avec de gros blocs de pierre protégeant une petite communauté villageoise ;
- puis un habitat urbanisé, protégé par un épais rempart et constitué de rangées de pièces séparées par des ruelles avec égout couvert ; quant à l'origine de cette bourgade, la partie la plus haute est incontestablement ligure, tandis que les maisons plus récentes qui descendent vers l'ouest présentent une romanisation caractérisée commencée vers l'an 100 av. J.-C. ;
- enfin, une cité romaine, dont la construction, qui a exigé de raser entièrement le précédent habitat, a commencé au début du I^{er} siècle de notre ère : il en reste la trace de portiques et de bâtiments, occupant environ un hectare, soit le terre-plein de l'actuel Fort-Royal ; les fouilles ont même retrouvé les restes d'un petit *laconicum*, c'est-à-dire un établissement thermal.

La nécessité de conforter un portique de cet acropole avait, au milieu du IV^e siècle de notre ère, imposé le comblement du fossé qui le bordait : cette opération fut réalisée en une seule campagne de travaux, au moyen de remblais ramassés en différents points de l'île – ou des îles. Leur tri systématique a conduit les archéologues à la découverte de nombreux vestiges et, notamment, d'un couvercle tourné en ivoire, daté du III^e ou du II^e siècle avant notre ère, de 102 mm de diamètre, prélevé à la base d'une défense d'éléphant mâle, et dont la face supérieure, régulièrement convexe, porte une inscription grecque de cinq lignes, gravée au moyen de courtes incisions :

ΑΘΗΝΑΙΟΣ	<i>Athênaios</i>	« Athenaios,
ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ	<i>Dionusiou</i>	fil de Dionysios,
ΝΕΩΠΟΛΙΤΗΣ	<i>Néôpolitês</i>	de Néopolis,
ΛΗΡΩΝΙ ΚΑΙ	<i>Lêrôni kai</i>	à Lêrôn et
ΛΗΡΙΝΗ	<i>Lêrinê</i>	Lêrinê ² ».

¹ AMANN (Dominique), *Dragons et Dracs dans l'imaginaire provençal*, pages 122-133.

² Pour plus de précisions sur les fouilles et cet objet, voir COUPRY (Jacques) et VINDRY (Georges), « Lêrôn et Lêrinê aux îles de Lérins », pages 355-358.

Ce couvercle devait clore une boîte ou un vase formant offrande, ou contenant l'offrande elle-même, par exemple un parfum. Il s'agit d'un présent votif offert par un certain Athenaios fils de Dionysios et habitant à Néopolis. Ces noms, d'un usage autrefois très courant, ne permettent pas d'identifier le personnage concerné ; il en va de même pour son lieu d'origine, νεα-πόλις qui signifie « ville neuve », plusieurs Néapolis ou Néopolis antiques étant connues en Égypte, Lybie, etc., sans compter la Néapolis de Campanie, aujourd'hui nommée Naples.

Plus intéressants sont les dédicataires. Il ne peut y avoir de doute sur le genre de Ληρων, thème consonantique à liquide produisant le datif Ληρωνι toujours associé au masculin dans la troisième déclinaison des noms. La forme dative Ληρινη, quant à elle, appartient incontestablement à la première déclinaison des noms, au sein de laquelle elle pourrait correspondre à un nominatif féminin en alpha bref, Ληρινα, ou en êta, Ληρινή, tout comme au masculin Ληρινης : mais l'hypothèse d'une forme féminine est la plus probable, à l'image de ce qu'ont généralement compris les auteurs latins, comme on le verra par la suite. On retiendra donc, de ce vestige archéologique, les appellations Ληρων (masculin) et Ληρινα ou Ληρινή (féminins) de deux personnages *a priori* honorés conjointement en cet endroit, où un lieu consacré – depuis le simple autel jusqu'au petit temple – devait leur être dédié. L'association masculin-féminin instaure deux entités pouvant évoquer un couple, ou un frère et une sœur éventuellement jumeaux puisque leurs noms dérivent de la même racine, ou encore un fils et une mère, ou enfin un héros et sa parèdre. Ce ne sont pas des dieux connus du panthéon hellénique, mais plutôt de petites divinités très locales, en fait de simples héros, et le couvercle d'ivoire authentifie le culte qui leur était rendu en ce lieu et à cette époque.

Cette inscription se trouve recoupée par différents textes des siècles suivants.

Le premier concerné est celui du géographe grec Strabon. Dans le livre IV de sa *Géographie*, au début du 1^{er} siècle de notre ère, il décrit ainsi la région :

μετὰ δε τὰς Στοιχάδας ἢ Πλανασία καὶ Λήρων, ἔχουσαι κατοικίας. ἐν δε τῇ Λήρωνι καὶ ἡρώων ἐστὶ τὸ τοῦ Λήρωνος· κεῖται δ' αὕτη πρὸ τῆς Ἀντιπόλεως³.

« à la suite des *Stoichades*, *Planasia* et *Lêrôn* portant des habitations. Or sur l'île *Lêrôn*, le temple du héros est celui de *Lêrôn*. Celle-ci est située devant Antibes ».

Il donne trois indications :

1° les *Stoichades* étant les îles d'Hyères, les suivantes, situées devant Antibes, forment donc l'archipel de Lérins ; seules deux îles sont nommées, *Πλανασία* et *Ληρων* ;

2° ces îles contiennent des κατοικίας, « des habitations », et l'on notera que le participe ἔχουσαι étant du féminin pluriel, les deux noms géographiques *Πλανασία* et *Ληρων* relèvent de ce genre ;

3° sur *Ληρων* il y a un ἡρώων, temple ou édifice cultuel dédié au héros *Ληρων*, ici accompagné de l'article masculin au génitif τοῦ.

Les traductions latines de 1494 et 1510 donnent : *Post Stoechades Planasia: & Lero sunt: colonias habentes. In Lerone phanum est Leronis*, ce qui traduit exactement le grec : il y a deux îles, *Planasia* et *Lero* ; le terme *colonia*, désigne une propriété rurale ou une colonie. *Lero* abrite le culte du héros homonyme, le mot *phanum* – ou *fanum* – signifiant « lieu consacré, temple ». Le latin est toutefois un peu moins précis que le grec : si *Planasia* suit la première déclinaison et relève clairement du genre féminin, de règle en latin pour les noms de pays, c'est le même imparisyllabique *Lero*, génitif *Leronis*, qui peut être aussi bien masculin que féminin, qui désigne à la fois l'île et le héros.

Strabon est donc le premier à nommer les îles : *Πλανασία* et *Ληρων*. Et il atteste le culte du héros *Ληρων*, au masculin, sur l'île *Ληρων*, au féminin.

Caius Plinius Secundus, dit « Pline l'Ancien », décrit également la région vers la fin du 1^{er} siècle de notre ère, dans le livre III de sa *Naturalis Historia*, mentionnant, après (*ab*) les

³ Στραβωνος Γεωγραφικα. *Strabonis Geographica*, livre IV, chapitre I, page 153.

trois Stoechades, *Lero, & Lerina aduersum Antipolim, in qua Vergoani oppidi memoria*⁴, « Lero et Lerina, en face d'Antibes, dans laquelle on cite l'*oppidum Vergoanum* ».

Pline apporte par là des indications nouvelles :

1° il connaît deux noms latins, *Lero* et *Lerina*, qui décalquent exactement les noms grecs *Ληρων* et *Ληρινα* apportés par l'épigraphie ; la *Planasia* de Strabon a donc changé de nom pour être dénommée *Lerina* ;

2° ces noms géographiques sont associés chacun à une île située en face d'Antibes ;

3° le genre de *Lero* ne peut être précisé : puisqu'il désigne l'île, il doit être du féminin ; par contre *Lerina* est un nom féminin (*in qua*) ;

4° enfin, s'il ne fait pas référence au culte, Pline signale la présence sur *Lerina* de l'*oppidum* de *Vergoanum*, ou plutôt de l'ancien *oppidum*, le terme *memoria* évoquant quelque chose de l'ordre du souvenir.

Claude Ptolémée, vers le milieu du II^e siècle, place, ὑπὸ δε τὸν Οὔαρον ποταμὸν Ληρώνη ἢ Λῆρος νῆσος⁵ « en-dessous du fleuve Var, *Lêrônê* l'île *Lêros* », ces deux termes se rapportant à la même île, difficulté que le transcritteur latin a discrètement évacuée en traduisant seulement par le nominatif *Lerone insula*, ce qui n'apporte aucune précision supplémentaire, ni quant au genre des substantifs employés, ni quant à leur affectation géographique !

Enfin, l'*Itinerarium maritimum*, à la fin du III^e siècle, indique *Lero et Lerinus insulae*⁶, deux îles, situées entre *Antipolis* (Antibes) et *Forum Julii* (Fréjus), constituant une station maritime avec un port.

Ces données historiques, bien que fort laconiques, invitent à tempérer l'élan unanime des contemporains qui assimilent *Lero* à Sainte-Marguerite et *Lerina* à Saint-Honorat, et surtout de ceux qui attribuent cet usage aux écrivains de l'Antiquité eux-mêmes, comme l'abbé Alliez par exemple : « L'île Sainte-Marguerite est nommée *Léro* par les anciens géographes ; celle de Saint-Honorat porta autrefois les noms de *Lérina* et de *Planasia*⁷. » Les écrits étudiés ont, à ce jour, fait l'objet d'interprétations contradictoires, reposant sur des lectures insuffisantes, des incompréhensions, des présuppositions et même des erreurs : par exemple, la plupart de ceux qui appellent *Lero* la grande île n'hésitent pas, malgré l'incohérence, à y situer le *Vergoanum* pourtant cité sur *Lerina* par Pline. Il convient donc d'en faire un examen critique et de les compléter par d'autres sources.

Nous avons actuellement trois certitudes :

— la première, apportée par le couvercle d'ivoire, est que les Grecs révéraient, sur cet archipel, deux divinités, l'une masculine *Ληρων*, l'autre féminine *Ληρινα* ou *Ληρινή* ;

— la seconde vient de Strabon qui atteste que l'île *Lêrôn* (toponyme féminin) abrite le temple du héros *Lêrôn* (anthroponyme masculin) ;

— la troisième est apportée par Pline, qui rebaptise *Lerina* la *Planasia* des Grecs et y situe l'*oppidum Vergoanum*.

Or, l'archéologie n'a exhumé qu'un seul *oppidum* sur tout cet archipel, effectivement rasé au début du I^{er} siècle : il était situé sur le point le plus élevé de la grande île, occupée essentiellement par les Ligures et ce depuis plusieurs siècles. La confrontation de ces sources établit une situation claire :

— la grande île, Sainte-Marguerite, était le domaine des Ligures, peut-être depuis le VIII^e siècle, et ils y avaient édifié un *oppidum* ; ces peuplades restaient peu ouvertes aux influences helléniques ;

— les Grecs qui, déjà au V^e siècle dans l'Antiquité, naviguaient entre *Μασσαλία* (Marseille) et *Ἀντίπολις* (Antibes)... et au-delà, utilisaient la petite île, probablement guère

⁴ PLINE, *Naturalis Historia*, livre III, dernière ligne du chapitre V « Italia tyberis Roma campania ». Voir : édition de Muguet, 1685, volume I, page 338 ; ou édition de Paris, Lemaire, volume II, *pars* 1, page 113.

⁵ *Claudii Ptolemæi geographia, Κλαυδίου Πτολεμαίου Γεωγραφικῆς ὑφηγήσεως*, édition moderne de Karl Friedrich August Nobbe, tome I, livre II, chapitre X *Κελτογαλατία Ναβωνησία*, page 113.

⁶ Antonin le Pieux, *Itinerarium maritimum*, édition de 1845, page 159.

⁷ ALLIEZ (l'abbé), *Les Îles de Lérins*, page 1.

ou peu habitée, car fort petite et très exposée ; elle leur servait de lieu d'escale ou de refuge et ils y avaient consacré un sanctuaire à leur héros *Ἀηρων* et à sa *Ἀηρινα*, où ils pouvaient exprimer leur reconnaissance ou requérir une intercession ; c'est pourquoi ils l'appelaient *Ἀηρων*. La présence des deux noms sur le même couvercle, formant un présent unique offert à deux divinités conjointement, confirme bien la présence d'un seul lieu de culte avant notre ère.

Lors de la romanisation de l'archipel, les nouveaux seigneurs baptisèrent la grande île – la *Πλανασία* des Grecs – *Lerina*, probablement par référence à l'héroïne associée à *Lero*, dieu homonyme de l'autre île et peut-être aussi pour éviter une confusion avec leur propre île *Planasia*, aujourd'hui *Pianosa*, située entre Corse et Étrurie. Les Ligures abandonnèrent alors peu à peu les lieux puisque leur *oppidum* fut ensuite rasé pour faire place à la ville romaine.

Au vu de ces documents, il faut donc appeler *Lero* la petite île, la plus au large, et *Lerina* la grande île, plus proche de la côte.

On en trouve confirmation à propos d'Eucherius. Homme d'une illustre famille, il avait épousé la jeune Galla qui lui avait donné deux fils, *Salonius* et *Veranus*. Chrétien animé d'une grande foi, il avait décidé de rejoindre Honorat, dont il fut un des premiers disciples avant d'être élu évêque de Lyon. Eucherius et Galla s'étaient établis à *Lero* ainsi qu'en témoigne une lettre que leur adressa Paulin, un poète bordelais devenu évêque de Nola, en Italie :

Eucherio et Gallae in insula Lero [...] Memineram enim quia filii mei [...] locum habitationis vestrae, simul et domini venerabilis Honorati nobis innotuerunt : dicentes scilicet quia in proximis, brevi interjecta maris rupe, etiam cognominibus Lero et Lerino insulis degeretis. Unde, cum se isti filii nostri ex ea quae Lerinum dicitur, venisse dixissent, recognovi et facile recordatus sum propinqui nominis insulam, in qua sanctitatem vestram ab istius mundi strepitu profugam manere jam noveram ⁸.

« À Eucher et Galla, dans l'île *Lero* [...] Je me souviens en effet que mes fils [...] nous firent connaître le lieu de votre habitation ainsi que du maître vénérable Honorat, disant bien sûr que vous résidiez dans de proches îles, séparées par un étroit bras de mer, en outre nommées *Lero* et *Lerinum*. De là, comme nos fils avaient dit être venus de *Lerinum*, j'ai retrouvé et je me suis facilement rappelé l'île de nom voisin dans laquelle j'avais déjà appris que votre sainteté demeurerait retranchée du tumulte de ce monde. »

Dans cette lettre Paulin établit de façon claire que ses fils avaient fait escale à *Lerinum*, alors ville romaine, et que la retraite d'Eucherius et d'Honorat était à *Lero*.

Hilaire, successeur d'Honorat au siège épiscopal d'Arles, cite également Eucherius dans son *Sermo* prononcé en 430 ou 431 et apporte même une nouvelle précision :

[...] beatus Eucherius, cum ab heremo in tabulis, ut adsolet, cera illitis, in proxima ab ipso degens insula, litteras eius suscepisset : mel, inquit, suum ceris reddidisti ⁹.

« [...] le bienheureux Eucher, résidant dans l'île la plus proche de lui [d'Honorat], comme il avait reçu de son désert ses lettres écrites suivant l'usage sur des tablettes enduites de cire, lui répondit : Tu as rendu son miel à la cire. »

Cette *proxima insula* est généralement assimilée à *Lerina*. Or, si Eucherius recherchait la solitude pour y mener une vie contemplative, il n'a pas pu s'établir à *Lerina*, desservie par des bateaux, habitée et cultivée. Son état matrimonial ne lui permettait pas de vivre pleinement la règle établie par son maître exigeant le célibat et la chasteté ; par ailleurs, la présence d'une femme au milieu de moines abstinents n'aurait pas manqué de générer diverses difficultés. Il y a lieu de penser que, pour concilier ces exigences contradictoires, Eucherius et Galla s'étaient plutôt retirés sur le minuscule îlot aujourd'hui nommé Saint-Ferréol situé à l'est de Saint-Honorat et qui en est effectivement plus rapproché –

⁸ « Sancti Paulini Nolani episcopi Epistola LI », MIGNE, *Patrologiae latinae tomus 61*, colonne 417. L'éditeur date cette lettre entre 409-426.

⁹ Hilaire d'Arles, *Sermo de vita sancti Honorati*, pages 130-133.

proxima insula – que Sainte-Marguerite.

Si Paulin de Nola, fin lettré, distingue encore, au début du V^e siècle, *Lero* et *Lerinum* c'est également à partir de cette époque que le seul nom *Lerina* s'impose pour désigner l'archipel dans son entier. À la différence des géographes, soucieux de précision, les habitants de ces îles ne s'embarrassaient pas de considérations onomastiques. Si l'on admet que la grande île était baptisée *Lerina* et siège d'une ville ou au moins d'un gros bourg, il était naturel que l'archipel dans son ensemble en prît son nom. La petite île au large, apparemment réservée aux moines, n'avait probablement pas besoin d'un nom particulier, et surtout pas d'un nom païen évoquant une idole d'une autre religion. Eucherius, dans son *De Laude eremi*¹⁰, évoque seulement *Lerina*, adjectif *lerinensis* ; Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont-Ferrand à la fin du V^e siècle, dans ses *Lettres et Chants*, nomme l'île des moines *Lirinus*, adjectif *lirinensis*¹¹ ; *Lirin* ou *Lérins* sont attestés par les cartes de géographie depuis au moins le XVII^e siècle.

La collection d'Anville de la Bibliothèque nationale de France contient plus de mille trois cents cartes géographiques dont une vingtaine concernant la région cannoise. La carte *Provinciae, regionis Galliae, vera exactissimaq. descriptio* « Description vraie et très exacte de la Provence, région de la Gaule » de Pierre-Jean Bompar, publiée à Paris en 1619 d'après celle réalisée en 1595 par Ortelius, nomme Sainte-Marguerite la grande île et Saint-Honorat la plus au large, usage que l'on retrouve dans les cartes des siècles suivants et qui a perduré jusqu'à maintenant.

Les documents « historiques », établis en référence aux appellations antiques, sont plus rares. La carte *Alpium cottiarum maritimarum incolarum adcolarumque populorum descriptio*, « Description des peuples des habitants et voisins des côtes des Alpes Cottiennes », réalisée par Philippe Cluverio dans le premier quart du XVII^e siècle, se réfère à la tradition savante et reprend exactement les enseignements de Strabon et Pline : pour la grande île – Sainte-Marguerite, – elle indique *Lerina insula cum Vergoano opido*, « l'île Lerina avec l'*oppidum* Vergoanum » ; et, pour la petite – Saint-Honorat, – *Lero insula cum Leronis herois sacello*, « Lero avec le sanctuaire du héros Lero ». Ces mentions n'établissent toutefois pas si l'auteur s'est référé à d'autres documents ou s'il n'a tenu compte que de la présence de l'*oppidum*, effectivement retrouvé sur la grande île.

Tous les documents ici recensés, de l'Antiquité au début du XVII^e siècle, convergent pour établir que la grande île, Sainte-Marguerite, était nommée *Lerina* et la petite île, Saint-Honorat, avait pour nom *Lero*, contrairement à ce qui est affirmé aujourd'hui. Alors, d'où proviendrait cette erreur ?

Il semble que le fautif soit l'historien provençal Honoré Bouche, trompé, il est vrai, par son inspirateur, Vincent Barralis. En effet, la carte intitulée *Provinciae romanorum antiquae quae et celtoliguria et galloliguria olim dicebatur chorographia* « Chorographie de la *Provincia* romaine antique qui était appelée autrefois Ligurie celtique et Ligurie gauloise », dressée sous la direction d'Honoré Bouche, probablement au milieu du XVII^e siècle, est le premier document qui indique le contraire : *Lero* ou *Planasia* pour la grande île et *Lerina* pour la petite. Bouche y commet une autre erreur en écrivant : *Lero quae est Planasia, ubi Agrippa nepos Augusti iussu Tyberiy necatus. Tacit. lib. I Annal.*, « Lero qui est Planasia, où Agrippa neveu d'Auguste fut assassiné sur l'ordre de Tibère ». En effet, cet Agrippa Posthumus fut relégué sur une autre île, certes également nommée Planasia, mais située entre Corse et Italie, au sud de l'île d'Elbe – aujourd'hui Pianosa !

Dans sa *Chorographie*, Bouche, après avoir exposé et commenté des opinions variées concernant les noms des îles de la Méditerranée, faute d'avoir pu décider rationnellement au vu d'éléments indiscutables s'en remet – bien imprudemment ! – pour ce qui concernait *Planasia*, *Lero* et *Lerina*, à l'avis de « Vincent Barralis Aucteur de la

¹⁰ Eucherii episcopi lugdunensis *De Laude eremi*, page 39.

¹¹ SIDOINE APOLLINAIRE, *Œuvres. Epistola I*, page 342 ; *Epistola XVI*, page 394 ; *Carmen XVIII*, page 563.

Chronologie du Monastere de Lerins ¹² ». On lit, en effet, chez cet écrivain : *illa autem quæ videtur maior olim vocata Lero nunc dicitur Insula sanctæ Margaritæ à sacro sacello priscis sæculis inibi in honorem dictæ virginis & martyris excitato*, « quant à celle qui est la plus grande, autrefois appelée *Lero*, elle est dite aujourd'hui île Sainte-Marguerite par référence à un sanctuaire construit en ce lieu aux premiers siècles en l'honneur de ladite vierge et martyr » ; et, quelques lignes plus loin : *Iuxta quam, ut dictum est, meridiem versus adiacet sacrata Lerina Insula suo adhuc contenta prisco vocabulo, Alpino haud longè iugo subdita, ob reuerentiam tamen sui primi Incolæ à Christicolis sacra Insula sancti Honorati adnominatur*¹³, « Tout près de laquelle, du côté sud, s'étend l'île sacrée *Lerina*, encore désignée aujourd'hui sous son nom ancien, située non loin des sommets alpins ; cependant, par respect pour son premier habitant chrétien, elle est dénommée l'île sacrée Saint-Honorat ».

Or, Barralis ne consacre que quelques lignes de sa préface à cet important problème, ne fait référence à aucune tradition littéraire ou historique et se contente de colporter les dires des indigènes et des religieux du monastère (*olim vocata... ut dictum est...*), ce qui ne lui confère pas une bien grande autorité.

Les usages actuels, selon lesquels Sainte-Marguerite serait l'antique *Lero* et Saint-Honorat *Lerina*, sont donc récents et me semblent provenir de Bouche qui, au milieu du XVII^e siècle, faisait particulièrement autorité étant le principal historien de la Provence. Mais, sur le point précis de l'appellation des îles de Lérins, son texte confirme qu'il a beaucoup hésité et, qu'à défaut d'indications concordantes et assurées, il n'a fait qu'adopter la position lui paraissant la plus fondée... par le seul fait qu'elle était celle de certains moines de Lérins !

Les documents présentés, analysés et commentés ci-dessus invitent donc à nommer dorénavant, selon la tradition ancienne clairement restituée, Sainte-Marguerite *Lerina* et Saint-Honorat *Lero*, soit le contraire de l'usage actuel, récent et à l'évidence erroné !

Dominique AMANN

Bibliographie

- ALLIEZ (l'abbé), *Les Îles de Lérins, Cannes et les rivages environnants*, Paris, Didier et C^{ie}, 1860, in-8°, VIII-506 pages.
- AMANN (Dominique), *Dragons et Dracs dans l'imaginaire provençal*, Toulon, La Maurinière éditeur, 2006, in-8°, 288 pages.
- ANTONIN LE PIEUX, *Itinerarium maritimum. Voir : Recueil des itinéraires anciens comprenant l'Itinéraire d'Antonin, la Table de Peutinger et un choix de périple grecs*, Paris, Imprimerie royale, 1845, in-4°, XIX-558 pages ; textes latins et grecs publiés par le marquis de Fortia d'Urban et Emmanuel Miller.
- BARRALIS (Vincent), *Chronologia sanctorum & aliorum virorum illustrium, ac Abbatum Sacræ Insulæ Lerinensis, a Domino Vincentio Barrali Salerno Monacho Lerinense in unum compilata*, Lugduni, sumptibus Petri Rigaud, 1613, grand in-8°, XVI-390-470 pages. Ouvrage écrit au XVI^e siècle mais publié seulement au début du XVII^e siècle.
- BOUCHE (Honoré), *La Chorographie ou Description de Provence et l'Histoire chronologique du mesme pays*, 1/ Aix-en-Provence, Charles David, 1664, deux volumes in-folio, planches, cartes. Édition revue et corrigée : Paris, Rollin fils, 1736, deux volumes grand in-folio, figures, portraits, cartes.
- COUPRY (Jacques) et VINDRY (Georges), « Lérôn et Lériné aux îles de Lérins, un couvercle à dédicace grecque découvert à l'île Sainte-Marguerite (Cannes) », *Revue archéologique de Narbonnaise*, 15, 1982, pages 353-360.
- EUCHER, *D. Eucherii episcopi lugdunensis De laude eremi ad Hilarium lerinensem monachum Libellus*, première moitié du V^e siècle. Antverpiae, ex officina Plantiniana, 1621, in-16, 52 pages.
- HILAIRE D'ARLES, *Sermo de vita sancti Honorati*, Paris, éditions du Cerf, collection « Sources chrétiennes » n° 255, 1977, petit in-8°, 220 pages ; édition critique de Marie-Denise Valentin.
- PAULIN DE NOLE, « Sancti Paulini Nolani episcopi Epistola LI », MIGNE, *Patrologiae latinae tomus 61*.

¹² BOUCHE (Honoré), *La Chorographie*, 1/ 1664, livre I, chapitre VII, page 44.

¹³ BARRALIS (Vincent), *Chronologia*, page VII.

- PLINE, *C. Plinii secundi Naturalis Historiae libri XXXVII*, Parisiis, apud Franciscum Muguet, 1685, cinq volumes in-4°, édition avec notes de Joannes Harduinus. Ou édition de Paris, Lemaire, 1827-1832, onze volumes in-8°.
- PTOLÉMÉE (Claude), *Claudii Ptolemæi geographia, Κλαυδίου Πτολεμαίου Γεωγραφικῆς ὑφηγήσεως*, Leipzig, sumptibus et typis Caroli Tauchnitii, 1843-1845, trois volumes, édition moderne avec restitution critique du texte grec par Karl Friedrich August Nobbe. — Pour la version latine, voir par exemple *Claudii Ptolemæi Alexandrini Geographicae enarationis*, Lyon, ex officina Melchioris et Gasparis Trechsel Fratrum, 1535, v-149 pages.
- SIDOINE APOLLINAIRE, *Œuvres*, deuxième moitié du ve siècle. Texte latin publié pour la première fois dans l'ordre chronologique d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale par M. Eugène Baret, Paris, Ernest Thorin éditeur, 1878, vii-637 pages.
- STRABON, Στραβῶνος Γεωγραφικά. *Strabonis Geographica. Graece cum versione reficta*. Édition moderne avec restitution critique du texte grec par Karl Müller et traduction latine rénovée en regard par Jean-Frédéric Dübner, Paris, Ambroise Firmin-Didot, 1853, in-8°, viii-640 pages. — Pour les versions latines anciennes, voir : *Strabo de situ orbis*, s. l., Ioannes Vercellensis, 1494, CL folios, traduction latine de Guarino de Vérone ; *Strabo de situ orbis*, Venetiis, a Philippo Pincio Mantuano, 1510, xvii-cl folios, traduction latine par Gregorius Tifernas et Guarino de Vérone.